



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travail temporaire

Question écrite n° 62294

Texte de la question

M. Bertrand Pancher attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur les nombreuses sollicitations que reçoivent les entreprises les incitant à faire appel à du personnel de Pologne, Roumanie ou Portugal qualifié et à moindre coût. En effet, de nombreuses entreprises notamment du secteur du BTP constatent que de plus en plus d'entreprises du secteur, bien que réticentes au début, font aujourd'hui appel à ces prestataires compte tenu du coût, de la législation et de la concurrence. Ainsi, sous couvert de faire appel à une société d'intérim, à fortiori établie en France, elles n'ont plus de scrupules, ni de retenues pour le faire savoir et recherchent plus à embaucher. Cette situation est particulièrement préoccupante à plusieurs titres. D'abord, pour les entreprises à la recherche de personnel qui ne trouvent pas de candidats et qui sont en concurrence avec des entreprises ayant du personnel bon marché. Ensuite, pour les entreprises qui ont recours de manière abusive à cette pratique et qui ne pensent pas à leur avenir et ainsi installer des équipes qui forment des jeunes salariés et qui rendent pérennes leurs structures. Enfin, celle des personnes et notamment les jeunes qui sont à la recherche d'un travail et qui ne trouvent pas d'emploi. Aussi, il lui demande quelles sont ces intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62294

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6357

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)